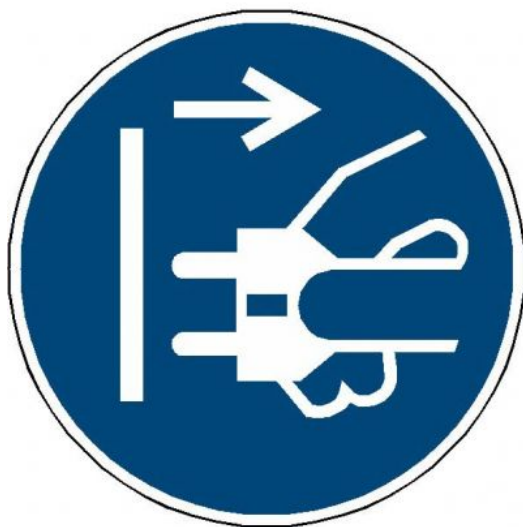


PANNEAU DÉBRANCHER LA PRISE D'ALIMENTATION DU SECTEUR - M006

Référence : 03898



RESUME

Pictogramme Débrancher la prise d'alimentation du secteur rond en PVC, aluminium ou autocollant. Disponible en 5 dimensions différentes de diamètre 100 à 420 mm.

Les points forts :

- Pictogramme M006 normé ISO 7010
- Signale l'obligation de débrancher la prise de courant
- Panneau de sécurité compréhensible de tous
- Large choix de dimensions pour qu'il puisse être toujours visible

Assurez la sécurité des travailleurs en signalant les obligations relatives aux machines en installant des [pictogrammes d'obligation normés](#).



DECLINAISONS

Dimension	Matière
ø 100 mm	Panneau PVC
ø 150 mm	Panneau PVC
ø 200 mm	Panneau PVC
ø 320 mm	Panneau PVC
ø 420 mm	Panneau PVC
ø 100 mm	Panneau PVC avec adhésif
ø 150 mm	Panneau PVC avec adhésif
ø 200 mm	Panneau PVC avec adhésif
ø 320 mm	Panneau PVC avec adhésif

ø 420 mm	Panneau PVC avec adhésif
ø 100 mm	Autocollant
ø 150 mm	Autocollant
ø 200 mm	Autocollant
ø 320 mm	Autocollant
ø 420 mm	Autocollant
ø 100 mm	Aluminium
ø 150 mm	Aluminium
ø 200 mm	Aluminium
ø 320 mm	Aluminium
ø 420 mm	Aluminium

DESCRIPTION

Panneau Obligation de débrancher la prise électrique du secteur

Ce panneau avec pictogramme représentant une prise électrique est idéal pour indiquer la nécessité de débrancher la prise de courant d'une machine ou d'un appareil électrique avant son nettoyage ou son entretien.

Il est essentiel de rappeler les gestes à adopter et les bonnes pratiques avant de manipuler une machine afin d'éviter tous accidents.

Optez pour un panneau d'obligation conforme à la norme ISO 7010 avec un pictogramme harmonisé au niveau international pour que le message transmis soit facilement compris de tous.

Retrouvez toute la [signalétique de sécurité](#) dont les [panneaux d'obligation concernant l'usage de machines](#) comme le [panneau débrancher la prise de courant avant d'effectuer la maintenance](#) d'une machine.

Caractéristiques Panneau Obligation de débrancher la prise du secteur

Matières

- Autocollant : Film PVC souple muni d'un adhésif

acrylique pour une adhésion immédiate et permanente à l'intérieur et à l'extérieur. Très résistant aux agents atmosphériques, aux variations de températures allant de -20°C à + 70°C. Excellente tenue aux UV, bonne résistance aux solvants organiques (huiles, graisses, solvants, alcools...) et aux agents chimiques (acides et alcalis dilués). Résistant au feu : M1 combustible non inflammable.

- PVC : Très résistant aux chocs, aux agents atmosphériques. Bonne résistance à l'abrasion, aux rayures, à la plupart des solvants et des agents chimiques. Résiste aux températures de surfaces comprises entre -15°C et +45°C et à une variation de 60°C. Épaisseur : 1 mm. Résistance au feu M1. Disponible avec un adhésif collé au dos du panneau sur toute la surface (option).
- Aluminium : Très résistant aux chocs, aux agents atmosphériques et aux intempéries.

Dimensions

- ø 100 mm
- ø 150 mm
- ø 200 mm
- ø 320 mm
- ø 420 mm

Panneau d'obligation avec pictogramme conforme à la norme NF EN ISO 7010 représentant une prise de courant.

Conditions d'utilisation

Usage intérieur très long terme et extérieur.

- Autocollant : À appliquer sur une surface lisse, propre, dépoussiérée, dégraissée et sèche. Température d'application : + 5°C.
- PVC : À coller ou à visser (colle et fixation non fournies) sur une surface lisse ou rugueuse.

- PVC avec adhésif au dos : adhésif collé au dos du panneau recouvrant toute la surface, à appliquer à l'intérieur ou à l'extérieur sur une surface lisse, nettoyée et sèche.
- Aluminium : À coller ou à visser (colle et fixation non fournies) sur une surface lisse ou rugueuse.

En tant qu'employeur, vous avez l'obligation de protéger vos salariés et collaborateurs (Art. L4121-1 du code du travail). Instaurez le port des équipements de protection individuelle et à rappeler les règles à respecter lorsque cela est nécessaire. De plus, assurez-vous que ces consignes sont suivies en affichant des rappels à l'aide de [panneaux d'obligation avec pictogrammes](#).